



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 65760

## Texte de la question

M. Jean Charroppin appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les informations tendant à confirmer le désengagement progressif de France Télécom du territoire national. En effet, alors que le Gouvernement, par l'intermédiaire du CIAT (Comité interministériel à l'aménagement du territoire) annonce des mesures ambitieuses en faveur, notamment, d'une meilleure couverture des espaces ruraux par la téléphonie mobile, France Télécom s'apprête dans le même temps à supprimer un nombre important de représentations, d'agences, pôles techniques et personnels en dehors des centres urbains. Il lui demande donc de lui préciser les éléments dont il dispose sur ce point et les mesures envisagées face à cette orientation qui, bien qu'émanant d'un groupe privé, s'inscrit en parfaite contradiction avec les annonces gouvernementales en ce domaine.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Charroppin](#)

**Circonscription :** Jura (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65760

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 septembre 2001, page 5132